

INSCRIPTIONS ECOLES MATERNELLES

enfants nés en 2017

Les inscriptions pour l'entrée en école maternelle se feront **en Mairie à compter du lundi 30 mars et jusqu'au vendredi 17 avril 2020.**

Les parents devront se munir :

- du livret de famille,
- du carnet de santé ou d'un certificat médical stipulant que les vaccinations sont à jour.

Madame le Maire,



M. VOIDEY